

03 mar 2011 -15:43

Appartient à [Conseil des ministres du 3 mars 2011](#)

Gestion civile des crises

Planning indicatif des contributions belges aux missions de gestion civile des crises des organisations internationales pour 2011

Planning indicatif des contributions belges aux missions de gestion civile des crises des organisations internationales pour 2011

Le ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere a présenté au Conseil des ministres le planning indicatif des contributions belges aux missions de gestion civile des crises (GCC) des organisations internationales (UE, ONU et OSCE) durant l'année 2011.

Le planning indicatif 2011 prévoit principalement une continuation des activités de 2010, complétée par une légère augmentation de la présence dans des missions des Nations Unies :

- une contribution aux missions civiles de l'UE en cours : EULEX Kosovo et ICO/EUSR, EUPM Bosnie-Herzégovine, EUMM Géorgie, EUPOL RDC, EUSEC RDC, EUPOL Afghanistan, EUPOL COPPS et EUSR Great Lakes ;
- une contribution aux missions ONU en cours : MINUSTAH, MONUSCO, UNAMA et l'Afrique de l'Ouest (UNOCI et UNMIL) ;
- une prolongation de la participation au réservoir de "Civilian Response Teams" ;
- une réserve en personnel pour une augmentation de la contribution aux missions de gestion civile des crises en cours et à venir de l'UE, de l'ONU et exceptionnellement de l'OSCE ;
- le détachement d'un expert de la police auprès du Secrétariat du Conseil de l'UE.

Ce planning traduit de façon concrète la volonté politique belge de participer par des moyens civils aux efforts internationaux, de prévention, de résolution, de stabilisation et de reconstruction post-confliktuelle dans des zones en crise.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe